Évaluation des établissements

RAPPORT D'ANALYSE DES FACULTÉS LIBRES DE PHILOSOPHIE ET DE PSYCHOLOGIE (IPC)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Karin Ueltschi-Courchinoux,
Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du renouvellement du contrat pluriannuel entre l'État et un établissement labellisé Eespig (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général).

Ce rapport est dit « rapport d'analyse » et suit une procédure adaptée aux spécificités de l'établissement. Le comité d'experts s'est ainsi appuyé sur le référentiel d'évaluation des établissements de la vague D en adaptant ses méthodes au regard de critères pré établis en fonction des activités de l'établissement et portés à sa connaissance ; l'IPC a fourni au cours de l'analyse du RAE, un document complémentaire qui apporté un supplément d'informations ponctuelles. Seuls les domaines du référentiel d'évaluation externe pertinents ont donc été retenus. Enfin, les conclusions du comité prennent la forme de points d'appui, points de vigilance et perspectives d'amélioration.

SOMMAIRE

I. Introduction 5

II. Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement de l'établissement ... 6

1. Un institut à taille humaine, un enseignement de proximité 6
2. Une stratégie de développement et de renforcement des partenariats 6

III. La gouvernance et le pilotage de l'établissement 7

1. Une politique essentiellement informelle 7
2. Des pratiques informelles, une dynamique d'amélioration continue 7

IV. La recherche et la formation 8

1. Professionnaliser, institutionnaliser, structurer 8
2. Une philosophie de la formation 9

V. La réussite des étudiants 10

1. Encadrement et proximité pédagogique 10
2. Un esprit d'école 10

VI. La valorisation et la culture scientifique 10

Favoriser la diffusion scientifique 10

VII. Les relations européennes et internationales 11

Un chantier non prioritaire 11

VIII. Conclusion 11

1. Les points d'appui 12
2. Les points de vigilance 12
3. Les perspectives d'amélioration 12

IX. Liste des sigles 13

X. Observations du doyen 14

XI. Organisation de l'analyse 15

I. INTRODUCTION

Situé à Paris près de la place Denfert-Rochereau dans le XIVe arrondissement, l'IPC est une faculté libre non confessionnelle de statut associatif, créée en 1969 et administrée par un doyen. Initialement « Institut de Philosophie comparée », elle est devenue, en 2002, « Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie » tout en conservant le sigle IPC, perçu désormais comme une véritable marque aussi bien par l'équipe dirigeante que par les étudiants. L'IPC est membre de l'Union des Facultés Libres (UNFL), de l'Académie Catholique de France, de l'Association Européenne des Facultés Libres (AEFLib) et du Conseil International des Universités de Saint Thomas d'Aquin (ICUSTA). Il a reçu le label EESPIG en novembre 2015.

L'institut propose une licence de philosophie (2/3 des effectifs) et une licence de psychologie (1/3 des effectifs). Les diplômes étaient délivrés entre 1971 et 2001 par le biais d'une convention avec Sorbonne Université (anciennement Paris IV puis Paris-Sorbonne), puis, par un jury rectoral[1] (Académie de Paris). Ce changement constitue un tournant important dans l'histoire de l'institut qui a dû repenser son positionnement institutionnel et scientifique, nouer des liens avec les instances publiques, rechercher de nouveaux partenaires et diversifier son offre de formation.

En 2016-2017, l'institut compte 252 étudiants en licence et 43 au niveau master. 6 étudiants sont d'origine étrangère, et 77 sont boursiers (soit 30%). Enfin, l'IPC compte 91 personnels enseignants dont 27 permanents[2]. L'essentiel de l'enseignement se fait en formation initiale. En dehors des diplômes d'État de licence, deux formations sanctionnées par des diplômes internes sont proposées : une préparation aux métiers de l'action socio-éducative et une formation en philosophie pour des étudiants en médecine, validée par un diplôme propre délivré par l'IPC (il n'existe pas de conventions[3]).

L'IPC possède deux équipes de recherche internes[4], placées sous la compétence du conseil scientifique (CS): une équipe en philosophie (« métaphysique, philosophies de la nature, philosophie pratique ») structurée en deux axes (« métaphysique, philosophies de la nature, pratiques scientifiques » et « philosophie pratique et questions de société ») et une autre en psychologie (« psychologie, philosophie et questions de société »), également structurée en deux axes (« raisonnement, explication, incertitude » et « résilience et clinique »). Ces équipes fonctionnent autour d'un thème, défini pour trois à cinq ans, et dont les travaux donnent lieu à publications.

S'identifiant à travers une culture humaniste tournée à la fois vers la culture générale et la transdisciplinarité, l'IPC cherche à offrir, grâce à une pédagogie qui lui est propre, un parcours original dans l'offre francilienne. L'établissement fonctionne sur un modèle de type « École » plutôt que sur le modèle universitaire public. Ce choix implique un fort investissement du corps enseignant à tous les niveaux (vie de l'établissement, encadrement et tutorat, proximité avec les étudiants). Les étudiants, dont le sentiment d'appartenance à la structure assure un fort esprit de groupe, participent à la vie de l'établissement notamment *via* le bureau des élèves.

Des propositions de développement à l'horizon 2023 sont formulées[5] : l'établissement vise à mettre sur pied une double licence philosophie-psychologie, une mention « sciences politiques », enfin, une préparation aux diplômes de master en philosophie et en psychologie.

Le comité d'experts a porté une attention toute particulière, sans aucun caractère exclusif cependant, à la politique de formation et à la politique de recherche, notamment en matière de valorisation et d'évaluation.

[1] Suite à la rupture des conventions avec les structures privées par l'université Paris IV à l'époque
[2] Dossier d'annexes du RAE, p. 6.
[3] Les différents dossiers fournis par l'IPC ne contenaient pas tous les renseignements pertinents à ce sujet.
[4] Dossier d'annexes du RAE, n° 19, p. 182 et sq.
[5] Dossier complémentaire : « Axes stratégiques de développement 2018-2023 ».

II. LE POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL ET LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'ETABLISSEMENT

1. UN INSTITUT A TAILLE HUMAINE, UN ENSEIGNEMENT DE PROXIMITE

L'IPC prend place dans un paysage institutionnel fortement concurrentiel. La place spécifique de l'IPC dans ce paysage résulte d'abord de sa taille et des méthodes d'enseignement qu'elle déploie. Avec des effectifs modestes (295 étudiants) et une équipe enseignante comptant 27 membres permanents[6], l'IPC a mis en place un enseignement de proximité, de type école, à mi-chemin entre les pratiques des universités et les CPGE,[7] avec des procédures de suivi personnalisé et de contrôle, de parrainage et de tutorat. L'ambiance qui en résulte est positivement ressentie par les étudiants, et fait la marque de l'IPC. Une sélection des futurs étudiants, fondée non seulement sur les résultats antérieurs mais aussi sur le projet et la motivation, permet d'identifier les candidats qui sauront tirer profit de manière maximale de la proposition pédagogique originale de l'IPC. Le comité observe que cette procédure contribue à maintenir les bons taux de réussite en licence[8]. L'institut accueille un grand nombre d'étudiants boursiers[9]et son public comprend un pourcentage important d'étudiants de province[10].

La position de l'IPC est également marquée par son identité. Lors de sa fondation en 1969, l'IPC affichait une orientation philosophique fondée sur le réalisme, appuyée notamment sur une lecture de Thomas d'Aquin. Cette spécialisation est désormais moins affirmée bien qu'elle n'ait pas totalement disparu[11]. L'IPC reste attaché à une conception de la personne humaine envisagée dans sa réalité intégrale, et à des valeurs humaines et sociales qui s'affirment dans l'enseignement, dans les thèmes de recherche et dans les choix partenariaux. Enfin, l'IPC propose une pratique de l'interdisciplinarité ou transdisciplinarité, en ce sens que la philosophie, considérée comme discipline fondamentale, est envisagée dans ses relations aux autres disciplines des sciences de l'homme et de la société.

Initialement consacré à la philosophie, l'IPC s'est ouvert, à partir de 2002, à un enseignement de psychologie, enseignement qui a été renforcé durant le dernier contrat, conformément aux recommandations de l'AERES[12]. Les travaux scientifiques combinent des recherches en métaphysique, en épistémologie, et en philosophie sociale et politique, ainsi que des travaux fondés sur les sciences cognitives ou encore des recherches de psychologie clinique.[13]

2. UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET DE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

L'IPC est ancré dans une histoire, identifiable au maintien du sigle IPC. Il est également conscient de la nécessité d'une évolution, aussi bien en matière de recherche qu'en matière d'enseignement, afin de répondre pleinement aux exigences académiques et des parties prenantes (public, familles, partenaires). La stratégie de développement passe aujourd'hui par l'ambition d'ouvrir à l'horizon 2023 un enseignement de master. Cela dépend à la fois de la possibilité d'obtenir des conventions avec des universités publiques, et d'un nouveau renforcement du potentiel de recherche au sein de l'équipe enseignante.

Un élément essentiel de la consolidation est la poursuite de l'objectif visant à accroître la proportion d'enseignants permanents, de docteurs au sein du corps enseignant, et d'enseignants-chercheurs[14]. Un effort a été fait dans ce domaine au cours des cinq dernières années. Toutefois, la poursuite de ce renforcement est indispensable, tant pour les objectifs de formation que pour la recherche. Les équipes de recherche en semblent conscientes.

---

[6] Annexe du RAE, 1, p. 5.
[7] Classes préparatoires aux grandes écoles.
[8] Taux de réussite en L3 : 96% en philosophie et 95% en psychologie entre 2012 et 2016. Quant au taux d'échec en L1, il est de 7% en philosophie et de 9% en psychologie entre 2011 et 2016.
[9] Ils étaient 77 en licence en 2016. Cf. dossier d'annexes du RAE, p. 4.
[10] 61,2 % en philosophie et 62, 2 % en psychologie. Cf. RAE, p. 4.
[11] Annexe du RAE, 20, p. 221.
[12] Annexe du RAE, 4, p. 26.
[13] Equipes de recherche, dossier d'annexes du RAE, p. 186-191.
[14] 27 enseignant-chercheurs permanents et 41 enseignants associés, auxquels s'ajoutent 7 doctorants et 16 surveillants. Cf. RAE, p. 7.

L'IPC a développé et diversifié ses partenariats. Certains restent ponctuels (Sorbonne Université, Paris I Panthéon Sorbonne, Société de philosophie des sciences de gestion, laboratoire cognitions humaine et artificielle (CHArt), Archives Henri Poincaré), et concernent l'organisation d'initiatives de recherche. D'autres sont plus pérennes et appuyés sur des accords-cadres (Instituts Catholiques de Paris et de Toulouse, ou encore l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis pour l'accès à la bibliothèque)[15]. Les relations internationales sont très peu développées, en dehors de coopérations ponctuelles pour des colloques, notamment quelques journées d'études et de colloques internationaux[16].

L'IPC entretient des relations avec des institutions partenaires comme l'institut Stanislas, la fondation d'Auteuil ou la direction diocésaine de Paris[17]. Ces établissements sont en effet intéressés par le recrutement de cadres ayant suivi la formation de l'institut et qui sont formés à l'approche intégrale de l'humain. La fondation d'Auteuil recrute ainsi beaucoup de psychologues, éducateurs, responsables RH parmi les diplômés de l'IPC, sensibilisés aux problématiques du travail social, et porteurs d'un intérêt humaniste pour les populations fragiles. Au collège Stanislas, l'IPC prend en charge des formations philosophiques intégrées à la prépa médecine, en proposant une réflexion sur la vie et la souffrance humaines, l'activité de recherche et sa transmission.

III. LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT

L'institut est constitué sous la forme d'une association loi de 1901, dirigée par un doyen. Le nombre de membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration (CA) est restreint et stable dans des durées longues : certains membres y siègent depuis plus de quinze ans et le renouvellement est assez faible. Le comité observe que les instances statutaires apportent essentiellement une validation *a posteriori* (budget, comptes annuels) du pilotage par le doyen sans optimiser l'impulsion stratégique portée habituellement par ces organes avec l'apport d'un regard neuf par des personnes extérieures.

L'association définit un modèle économique en cohérence avec ses ressources financières, et cherche des voies de diversification. Les recettes et les besoins sont stables. Le budget et la masse salariale (55% des charges) sont bien maîtrisés et les recettes reposent pour une large part sur les frais d'inscription (75%) et subventions (12%). La projection pluriannuelle est raisonnable et tenue.

1. UNE POLITIQUE ESSENTIELLEMENT INFORMELLE

Le pilotage des ressources humaines, construit sur la proximité des personnes, est assumé par le doyen de l'institut, qui en rend compte devant le conseil d'administration. Il s'appuie sur les différents comités et services, ainsi que sur un cabinet comptable et sur un cabinet en droit social externes à l'établissement.

Les enseignants chercheurs permanents, peu nombreux, participent à la gestion de l'établissement à travers différents conseils, ou en sont directement informés. Un dialogue régulier avec les salariés pallie l'absence de délégués du personnel. L'accent est mis sur l'exigence d'un climat de confiance. La polyvalence et l'implication des enseignants, bien que risquant de constituer un frein à leur activité de recherche, sont une plus-value très appréciée des étudiants.

2. DES PRATIQUES INFORMELLES, UNE DYNAMIQUE D'AMELIORATION CONTINUE

L'établissement exprime une volonté marquée d'amélioration de la qualité en misant sur la bonne volonté et l'investissement personnel de tous les acteurs, les démarches qualité structurées étant parfois délicates à mettre en œuvre du fait de la petite taille de l'établissement. Chacun s'implique dans l'ensemble des activités et des résultats ainsi que dans la mise en œuvre des actions correctrices. La priorité est donnée à une concertation régulière avec les instances de direction, très souvent informelle. Le personnel est convoqué à un entretien annuel avec les instances dirigeantes. L'évaluation des formations faite une fois par an par les étudiants[18] donne lieu à une synthèse des résultats qui est adressée aux enseignants et prise en compte par les instances de direction. Cette démarche d'amélioration continue s'inscrit en cohérence avec la déclaration des axes stratégiques de développement. Par cette pratique, l'institut met en œuvre des dispositifs d'évaluation et de management interne de la qualité.

[15] Annexes du RAE, 11 à 13.
[16] RAE, p. 188-191.
[17] Annexe 9, p. 46, Annexe 14, Annexe 21 du RAE.
[18] Annexe 23 du RAE, p. 234.

Les moyens humains, matériels et financiers ainsi que leurs limites sont connus. Les statistiques sur les taux de réussite et l'insertion post-diplomation sont satisfaisantes. Il y a un très bon taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des anciens étudiants (à 1 et à 3 ans après la sortie en licence). Mais l'établissement reconnaît qu'il n'y a plus, depuis 2005, de véritable politique de gestion des alumni et que celle-ci doit être redynamisée. Cette absence de cadre formalisé dans le suivi des anciens élèves n'empêche pas l'implication dans l'école de nombre d'entre eux, à titre personnel (événements académiques et festifs, encadrement ponctuel, voire contrat de travail).

Le doyen, centre d'impulsion de l'institution, exerce des fonctions très larges (direction, administration, enseignement, suivi des étudiants, relations extérieures…). La question d'une suppléance managériale en cas d'indisponibilité reste posée.

IV. LA RECHERCHE ET LA FORMATION

La politique menée dans ce domaine est particulièrement tributaire des ressources financières de l'établissement, les fonds publics ne représentant que 12% environ du budget. Les activités de recherche de l'établissement ne sont pas comparables avec les universités publiques.

1. PROFESSIONNALISER, INSTITUTIONNALISER, STRUCTURER

L'IPC est en recherche de reconnaissance universitaire, raison pour laquelle il a fortement augmenté son investissement en matière de recherche depuis deux ans, avec en particulier une volonté de professionnaliser et d'institutionnaliser les pratiques, en passant d'une logique d'initiatives individuelles à la multiplication de projets collectifs, avec un dynamisme affiché et un programme varié[19]. Le nombre d'enseignants docteurs a augmenté significativement depuis la dernière évaluation ; l'établissement est passé, dans les spécialités dispensées, de 45 docteurs (rentrée 2012) à 64 (rentrée 2017). Cependant, si la qualité de la recherche se trouve améliorée par l'augmentation des forces de recherche, de fortes inégalités entre les membres de l'équipe apparaissent : certains mènent une activité de recherche dynamique, d'autres se consacrent essentiellement à l'enseignement.

Les activités sont renforcées par des partenariats à la fois locaux (Institut Catholique de Paris, Université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et son laboratoire CHArt, centre Poincaré / CNRS) et en région (Institut Catholique de Toulouse). Par ailleurs, les participations ponctuelles aux événements scientifiques nationaux et internationaux (universités de Barcelone et de Bari[20], l'organisation du colloque Eddington 2019 avec la participation de Paris I et de l'Observatoire) montrent l'ambition de l'IPC de prendre une part active dans les débats universitaires internationaux.

L'IPC a amélioré l'organisation de la recherche sous la responsabilité d'un conseil scientifique. Deux équipes internes de recherche, structurée chacune en deux axes[21], rassemblent les différents enseignants de l'institut depuis la rentrée 2016[22]. Leurs travaux s'organisent autour d'un thème défini pour trois à cinq ans et donnent lieu à une publication gérée puis diffusée via des supports internes. Les thématiques respectives de ces équipes couvrent de larges champs. La volonté de satisfaire aux exigences scientifiques nationales et internationales est manifeste : elle se lit dans la création de comités scientifiques incluant des personnalités extérieures à l'occasion d'organisations de colloques ou des appels à communication avec sélection. La perspective d'augmenter le pourcentage dédié au budget de la recherche (de 4% à 10%) suppose de nouvelles sources de financements[23].

L'offre de formation est lisible. Elle est pilotée par le conseil scientifique. Les axes développés sont conformes aux objectifs de l'établissement. Un effort de coordination entre enseignants a été fait depuis l'évaluation par l'AERES[24] et semble apprécié par l'ensemble des acteurs impliqués[25].

[19] Programme des activités, *Document complémentaire au dossier d'évaluation,* p. 14-16.
[20] Annexe 20 du RAE.
[21] En philosophie : « Métaphysique, Philosophies de la Nature, Philosophie pratique » ; en psychologie : « Psychologie, Philosophie et questions de société".
[22] Annexe 19 du RAE,
[23] RAE, p. 14 et dossier complémentaire p. 5.
[24] Cf. Annexe 4 du RAE, p. 22 et sq.
[25] Entretiens.

2. UNE PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

Il existe une véritable philosophie de la formation reposant sur la prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions, qui vise à développer une réflexion reposant sur une conception éthique, éloignée des stéréotypes. Cet objectif semble constituer un des principaux atouts des étudiants de l'IPC lorsqu'ils intègrent le monde professionnel dans un large panel de métiers[26].

La pédagogie repose sur une spécialisation disciplinaire progressive, un suivi personnalisé des étudiants dont l'intensité diminue progressivement entre la L1 et la L3, afin de conduire les étudiants à l'autonomie. L'admission en L1 s'accompagne ainsi d'une session de prérentrée comportant des tests de français, de langues étrangères et de latin, avec le cas échéant une proposition de mise à niveau à la clef. Tout au long de l'année, le responsable de promotion s'assure de la bonne intégration des étudiants et les reçoit régulièrement afin de dresser des bilans et les conseiller. La spécialisation des étudiants se fait en L3. L'IPC cherche à innover et à adapter sa pédagogie aux défis sans cesse nouveaux notamment par le biais de travaux de groupe et d'une pédagogie interactive. Des journées d'étude tous publics sont proposées sous forme de sessions d'été ou de conférences en soirée. Il est prévu de mettre à la disposition des étudiants une plateforme Moodle, qui sera testée à l'été 2018, pour un déploiement à la rentrée 2019.

Un salarié à temps partiel est responsable de la bibliothèque qui comptait 3000 volumes en 2012[27]. L'IPC ne dispose pas d'une salle dédiée à la bibliothèque. Les ouvrages sont conservés dans les salles de cours. Le logiciel PMB est utilisé pour la gestion du fonds. Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche documentaire par les responsables d'année surtout en L3. Si les ressources documentaires semblent limitées, elles sont accessibles grâce au catalogue en ligne avec accès libre à l'intérieur de l'établissement. En outre, l'IPC est abonné à des revues ou des collections en ligne[28]. Enfin, un accord avec l'université Paris VIII permet aux étudiants en psychologie d'accéder à la bibliothèque universitaire[29].

Le comité a perçu un très fort souhait de développer le niveau M, mais il existe des obstacles à la fois externes (difficultés propres au niveau master d'obtenir une convention ou la nomination d'un jury rectoral) et internes (disponibilité et nombre insuffisant d'enseignants chercheurs) pour mettre en œuvre ce projet. L'IPC s'est donc organisé en fonction de cette situation en proposant des formations « niveau » M sans diplomation.

En philosophie, l'institut délivre ainsi des diplômes propres organisés en double cursus avec les universités Paris I Panthéon Sorbonne, Sorbonne Université et l'Institut Catholique de Paris (ICP)[30]. L'institut propose également une préparation aux métiers de l'action socio-éducative et une formation en philosophie destinée aux étudiants de médecine.

La formation continue occupe une place marginale (2%). Il s'agit d'interventions ponctuelles assurées par les enseignants de l'IPC en faveur de demandes extérieures ponctuelles (établissements, associations…) ; les domaines intéressés relèvent des compétences et spécialisations de l'établissement. Le comité suggère qu'il pourrait être opportun pour l'institut d'envisager des ouvertures supplémentaires afin de rayonner davantage à l'extérieur et de proposer son modèle pédagogique et ses axes de recherches originaux à un plus vaste public.

Même si le renforcement des liens entre formation et recherche est tributaire des problèmes de diplomation en master, dès la L3, les étudiants bénéficient d'une initiation progressive à la recherche grâce à des unités d'enseignements (UE) de préparations spécifiques. La nouvelle maquette (rentrée 2018) prévoit également la participation des étudiants de L3 (philosophie) aux activités de l'équipe de recherche tandis qu'en psychologie, un projet implique déjà les étudiants de L3 dans une manifestation scientifique (axe « résilience et clinique[31] »).

[26] Annexe 1, p. 3 ; annexe 8 et 9 du RAE.
[27] RAE, p. 28-29.
[28] RAE, p. 25.
[29] Annexe du RAE, p. 58.
[30] Il existe par ailleurs une convention entre l'institut catholique de Paris et l'université de Poitiers, laquelle permet à l'institut catholique de délivrer des masters ; un accord entre l'ICP et l'IPC permet à certains étudiants en master à l'ICP de faire une partie de leur cursus à l'IPC.
[31] RAE, p. 27 ; annexe 19 du RAE, p. 189.

V. LA REUSSITE DES ETUDIANTS

Plus de la moitié des étudiants (61-64 %) ne sont pas originaires de la région parisienne ; 10% intègrent l'IPC au niveau de la L2. Afin d'optimiser la réussite des étudiants, l'IPC met en place une sélection à l'entrée qui est plus axée sur des critères de motivation que sur les seuls résultats scolaires antérieurs. Un plan de réussite en licence[32] prévoit une méthode d'accompagnement spécifique qui explique sans doute le très faible taux d'échec en L1 (7% en philosophie, 9% en psychologie entre 2011 et 2016) et le très bon taux de réussite en L3 (96% en philosophie et 95% en psychologie entre 2012 et 2016[33]).

1. ENCADREMENT ET PROXIMITE PEDAGOGIQUE

L'accompagnement individualisé des étudiants constitue un point fort au sein de l'établissement ; c'est l'un des arguments principaux motivant le choix des étudiants de s'inscrire à l'IPC. L'intégration des étudiants fait l'objet d'attentions particulières : séminaire de prérentrée[34], suivi personnalisé tout au long de la scolarité par l'enseignant responsable d'année. Les étudiants sont également accompagnés dans l'élaboration souvent progressive de leur projet professionnel.

Afin de parfaire les compétences de ses étudiants, l'IPC encourage l'acquisition de compétences additionnelles utiles à la vie professionnelle, en particulier des certificats en langue étrangère (anglais, allemand, espagnol)[35]. En cas de mauvaise orientation, l'étudiant bénéficie d'une réorientation au sein même de l'IPC, en basculant vers l'un ou l'autre cursus. Il peut en outre être mis en rapport avec des anciens. Un site internet est en cours de développement afin de mieux suivre les étudiants après leur licence.

2. UN ESPRIT D'ECOLE

La vie étudiante de l'IPC est structurée autour de l'association culturelle des étudiants en philosophie et psychologie de Paris, créée en 1980 (ACEPPP - association Loi 1901). Elle organise tout au long de l'année des événements culturels et des soirées étudiantes. Elle s'assure également de la bonne intégration des nouveaux étudiants. Le bureau des étudiants (BDE) de l'IPC dispose de trois sources de financement : une subvention provenant de la scolarité des étudiants (30€/étudiant pour l'année scolaire 2017-2018[36]), des dons issus de sponsors, ou des actions menées au sein de l'établissement (repas, petit-déjeuner,…). Les sponsors sont choisis en complète autonomie par les étudiants, l'administration étant simplement tenue au courant des décisions.

La taille des locaux ne permet pas à l'association de disposer d'une salle dédiée à ses activités. L'esprit d'école se traduit par un très fort sentiment d'appartenance ; le maintien du sigle IPC qui pourtant ne répond plus à l'identité actuelle de l'établissement, semble une évidence pour tous.

VI. LA VALORISATION ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE

L'IPC organise régulièrement des colloques et des journées d'étude réunissant des scientifiques nationaux et internationaux, et des chercheurs du public comme du privé[37]. L'institut témoigne ainsi d'un dynamisme scientifique certain. Cependant, les publications se font en grande partie par des canaux internes.

FAVORISER LA DIFFUSION SCIENTIFIQUE

L'effort pour valoriser les recherches effectuées à l'IPC se traduit par la nomination à temps partiel d'un enseignant chercheur chargé de sa diffusion ainsi que par l'implication des services généraux dans la politique de communication scientifique.

L'information sur les activités de recherche semble diffusée largement (courriels, réseaux sociaux, Lettre aux Amis, site Internet), mais reste essentiellement interne. De même, les actes des différents événements scientifiques sont fréquemment édités par les organes de presse internes : la grande majorité des publications se fait par le biais des cahiers de l'IPC et les presses universitaires de l'IPC[38] (PUIPC) dont le directeur de

[32] RAE, p. 11 et annexe 25.
[33] RAE, p. 32.
[34] RAE, p.31
[35] RAE, p.33
[36] RAE, p.34
[37] Annexes 19 et 20 du RAE.
[38] Les PUIPC comportent trois collections : « Dialogues », « Recherches », « L'essentiel des concours ».

publication est le doyen[39] . L'existence de moyens propres d'édition est à la fois un atout dans une période de crise de l'édition scientifique, et un danger avec un risque d'auto-édition et le problème d'évaluation de la qualité qu'il entraîne. Il serait opportun de faire appel plus systématiquement à un comité de lecture comptant des membres totalement extérieurs à l'IPC. De même, les chercheurs actifs de l'IPC doivent être encouragés à continuer de publier dans d'autre revues ou maisons d'édition.

Enfin, la valorisation de la recherche en direction de secteurs professionnels non académiques est essentiellement orientée vers les secteurs du social, de la santé et de la gestion des entreprises, conformément à la tradition et à l'identité propres de l'IPC.

VII. LES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

UN CHANTIER NON PRIORITAIRE

Ce chantier ne constitue pas, pour le moment, une priorité en dehors des activités scientifiques. L'IPC a signé la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020[40] ; l'institut entretient également des liens forts avec l'université Abat Oliba de Barcelone (Espagne) et l'université de Fribourg (Suisse). Mais la demande est encore faible. L'objectif, à l'horizon 2023, serait d'atteindre 5 à 10% des étudiants dans le cadre d'un échange Erasmus (sortant et entrant).

En matière de recherche, les équipes de l'IPC participent ponctuellement à des événements scientifiques organisés à l'étranger ; elles peuvent également accueillir des chercheurs étrangers. L'objectif, à l'horizon 2023, serait d'atteindre 10% des effectifs en mobilité sortante ou entrante, soit une dizaine d'enseignants.

VIII. CONCLUSION

L'établissement, qui fêtera en 2019 ses 50 ans d'existence, vise à travers tous ses choix stratégiques une plus grande reconnaissance universitaire. Il propose dans le paysage français, largement dominé par le modèle public, une alternative comportant des atouts et des fragilités propres à sa position. Cette situation relève d'une gageure : il s'agit de valoriser de manière pérenne les originalités positives, tout en réduisant progressivement les points de vulnérabilité.

L'IPC veut répondre aux risques de spécialisation et de fragmentation des compétences par une culture humaniste généraliste qu'il cherche à imprimer à ses deux grands axes disciplinaires, la philosophie et la psychologie. L'esprit « école », le suivi personnalisé des étudiants et leur réussite sont les atouts majeurs de l'institut et l'investissement des enseignants comme des étudiants dans le projet et la vie d'établissement en est une manifestation concrète, de même que les bons taux de réussite en licence.

Concernant les structures de gouvernance, la pratique de la polyvalence des principaux responsables est à la fois un avantage (proximité, solution des problèmes personnalisée pour les étudiants) et un inconvénient (équilibres fragiles notamment en termes d'objectivité et de charge de travail pour les enseignants). L'IPC fonctionne manifestement plus parla gestion de l'existant que par une logique de stratégie formalisée.

Au niveau de la recherche, un travail important a été effectué depuis la dernière évaluation. L'effort de structuration devra être poursuivi : les travaux en seront d'autant plus valorisés et lisibles dans l'environnement scientifique, ce qui favorisera de nouvelles synergies. Dans ce sens, on ne peut qu'encourager la diversification des organes de publication.

Ainsi donc, l'IPC possède un esprit d'école très fort qui se traduit, aussi bien dans le domaine pédagogique qu'administratif, par de bonnes pratiques qui gagneraient à être plus formalisées. L'institut a montré, depuis la dernière évaluation, une volonté et la capacité de mettre en œuvre les objectifs fixés. Une dynamique de qualité pour l'avenir est à l'œuvre en particulier au niveau de la formation et de la recherche.

[39] Annexe 19 du RAE, p. 192 *sq*.
[40] Annexe 27 du RAE, p. 250.

1. LES POINTS D'APPUI

- La volonté de former un profil de généraliste qui « pense, qui fait du lien et qui cherche du sens », fondée sur une relation particulière avec les étudiants constitue le fondement même et l'originalité de l'établissement sur lequel s'édifient tous les choix pédagogiques.
- L'encadrement et le suivi des étudiants sont développés à tous les niveaux et leur bonne réussite est avérée.
- La mise en place des procédures de validation et de contrôle implique une dynamique d'amélioration constante.
- Une grande attention est accordée au développement de la recherche avec la mobilisation de moyens importants.
- Une relation ciblée et efficace est établie avec des partenaires extérieurs.

2. LES POINTS DE VIGILANCE

- La gouvernance institutionnelle n'apparaît pas en état de donner une impulsion stratégique, ni une réponse claire à court ou moyen terme concernant une éventuelle volonté de développement.
- L'absence d'une véritable stratégie des *alumni* ne permet pas à l'esprit d'école et à la politique de réseau de donner toute leur mesure.
- Les échanges et les décisions sont essentiellement informels, et, même s'ils sont positifs et efficaces, ils restent trop généraux pour que puisse être définie une politique stratégique structurée et conceptualisée.
- La possibilité d'une suppléance managériale en cas d'indisponibilité pourrait être envisagée.

3. LES PERSPECTIVES D'AMELIORATION

- S'appuyer davantage sur des personnalités extérieures aussi bien dans les instances de pilotage que dans les domaines scientifiques.
- Clarifier le positionnement et l'identité de l'IPC à partir d'objectifs clairement définis et formaliser davantage ses partenariats.
- Clarifier le statut des enseignants-chercheurs, à l'échelle de la taille de l'établissement, et ce dès les procédures de recrutement.
- Favoriser progressivement une politique de publication davantage ouverte sur l'extérieur, et qu'il utilise plus systématiquement les sites dédiés aux spécialités concernées pour publier ses événements scientifiques.
- Un renforcement et une diversification de la politique de réseau pourrait apporter une solution aux problèmes d'isolement (financier et académique) et au manque d'appui institutionnel.

IX. LISTE DES SIGLES

A

ACEPPP	Association culturelle des étudiants en philosophie et en psychologie de Paris
AEFLib	Association européennes des facultés libres
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

B

BU	Bibliothèque universitaire

C

CA	Conseil d'administration
CHArt	Laboratoire cognitions humaine et artificielle
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CS	Conseil scientifique

D

D	(LMD) Doctorat
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

E

EC	Enseignant chercheur
EESPIG	Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
ENT	Environnement numérique de travail
Erasmus	*European action scheme for the mobility of university students* (programme européen)

I

ICP	Institut catholique de Paris
ICUSTA	Conseil international des Universités de Saint Thomas d'Aquin

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L

L	(LMD) Licence
L/L1/L2/L3	(LMD) Licence, licence 1re année, 2e année, 3e année
LMD	Licence-master-doctorat
LRU	Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

M

M	(LMD) Master
M/M1/M2	(LMD) Master, master 1re année, 2e année
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

P

PUIPC	Presses universitaires de l'IPC

R

R&D	Recherche et développement
RH	Ressources humaines
RI	Relation internationales

U

UE	Unité d'enseignement
UNFL	Union des facultés libres

X. OBSERVATIONS DU DOYEN

XI. ORGANISATION DE L'ANALYSE

L'évaluation des facultés libres de philosophie et psychologie (IPC) a eu lieu le 13 mars 2018. Le comité d'évaluation était présidé par Karin UELTSCHI-COURCHINOUX, professeur des universités en langues et littératures comparées, université de Reims Champagne-Ardenne, ancienne directrice des études, responsable du département de Lettres, institut Catholique de Rennes.

Ont participé à cette évaluation

- Joël BIARD, professeur des universités en philosophie, université de Tours ; membre senior de l'Institut universitaire de France ; directeur adjoint de l'UMR 7323 (Centre d'études supérieures de la Renaissance, CNRS / université de Tours) ; ancien directeur (2012-2016) de l'École doctorale « Science de l'homme et de la Société » de l'université de Tours.

- Éric DELECOURT, directeur général adjoint affaires internes, ESSEC Business School ;

- Marie ZEROUKIAN, étudiante en master IFAG Lyon, ancienne responsabilité associative à l'institut catholique de Lyon (UCLY).

Franck NEVEU, conseiller scientifique et Aude ANTOINE, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres